

*Union Départementale des Syndicats*

*CGT-FORCE OUVRIERE*

*du Puy de Dôme*

*38 rue Raynaud – 63000 Clermont-Ferrand*

*04 73 92 30 33 – Fax : 04 73 90 62 66*

*Courriel : udfo63@wanadoo.fr ou fbochard@wanadoo.fr*

Communiqué

**Non à la répression antisyndicale !**

**Annulation des condamnations contre 6 militants syndicaux !**

À la suite de la manifestation intersyndicale du 18 janvier 2020 contre la réforme du lycée et du Bac, 6 responsables syndicaux viennent d’être condamnés sur simple décision sans comparution devant un tribunal ni débat contradictoire à des amendes avec inscription sur le casier judiciaire…

**Ces condamnations sont inacceptables !**

**C’est une décision autoritaire pour intimider les organisations syndicales !**

**L’UD FO du Puy de Dôme apporte son soutien aux 6 militants poursuivis et exige l’annulation de ces condamnations inacceptables…**

**L’UD FO du Puy de Dôme s’étonne d’ailleurs de cette justice prompte à condamner des syndicalistes… mais tout aussi prompte à ne pas entamer de poursuite contre ceux qui s’introduisent dans les locaux syndicaux pour les vandaliser !**

**Pour l’UD FO du Puy de Dôme, ces jugements s’inscrivent dans un processus de remise en cause et d’attaques contre les organisations syndicales… Elles se situent dans un contexte d’état d’urgence et de textes liberticides décidés par MACRON et son gouvernement.** Elles se situent également dans un moment où le droit de manifester, de se rassembler, de faire grève, de s’organiser est remis en cause en permanence ! Avec ces condamnations, le gouvernement cherche à intimider les militants syndicaux et à empêcher les organisations syndicales d’organiser la mobilisation contre ses projets !

L’UD FO soutient le rassemblement organisé le mercredi 16 juin à 15 heures devant le rectorat à l’appel des syndicats des personnels de l’enseignement (FO, CGT, SNES-FSU, Solidaires, SNALC) et de l’UNEF.

L’UD FO du Puy de Dôme appelle les adhérents FO à soutenir ce rassemblement et à y participer !

**Contre la répression antisyndicale !**

**Pour l’arrêt des poursuites et pour l’annulation des condamnations !**

**Pour la levée de l’état d’urgence et le rétablissement de tous les droits et libertés !**

**RASSEMBLEMENT MERCREDI 16 JUIN À 15 H**

**DEVANT LE RECTORAT DE CLERMONT-FERRAND**